

**APPEL À CANDIDATURES**  
**Renouvellement du Conseil d'Administration du CCAS**  
**Commune de Saint-Genis-Les-Ollières**  
Centre Communal d'Action Sociale

Conformément aux articles L.123-6 et R.123-7 du Code de l'action sociale et des familles, le Conseil d'Administration du CCAS de Saint-Genis-Les-Ollières doit être renouvelé à la suite du renouvellement du Conseil municipal.

Le Conseil d'Administration comprend:

- Le Maire, Président-e de droit
- Des membres élus en son sein par le Conseil municipal
- Des membres nommés par le Maire, représentant:
  - Les associations familiales
  - Les associations de retraités et de personnes âgées
  - Les associations de personnes handicapées
  - Les associations œuvrant dans le domaine de l'insertion et de la lutte contre l'exclusion

**Qui peut candidater?**

Toute personne représentant l'une des catégories d'associations ci-dessus

Les représentant-e-s doivent être proposé-e-s par leur association

L'association doit être déclarée et avoir une activité dans la commune

**Comment candidater?**

Les associations intéressées doivent adresser au Maire de Saint-Genis-Les-Ollières:

- Un courrier de candidature précisant la catégorie représentée
- Une copie des statuts de l'association
- Le nom et les coordonnées du représentant proposé
- Un extrait du procès-verbal de l'organe décisionnel désignant ce représentant

**Date limite de dépôt des candidatures:**

Le 24/04/2026 à 00h

Mairie de Saint-Genis-Les-Ollières – 10 Rue de la Mairie, 69290, Saint-Genis-les-Ollières

Ou par mail: [servicesocial@mairie-stgenislesollieres.fr](mailto:servicesocial@mairie-stgenislesollieres.fr)

**Pour toute information complémentaire:**

BRISAUD Margo – Responsable Service Sociale

04 78 57 84 29 – [servicesocial@mairie-stgenislesollieres.fr](mailto:servicesocial@mairie-stgenislesollieres.fr)

Maire de Saint-Genis-Les-Ollières

DUPOIZAT Joffrey

